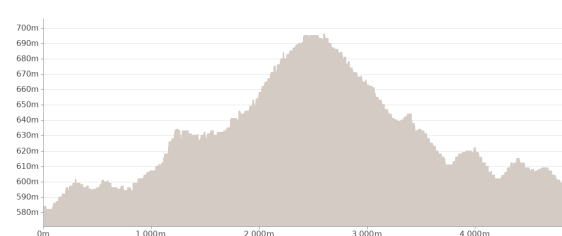
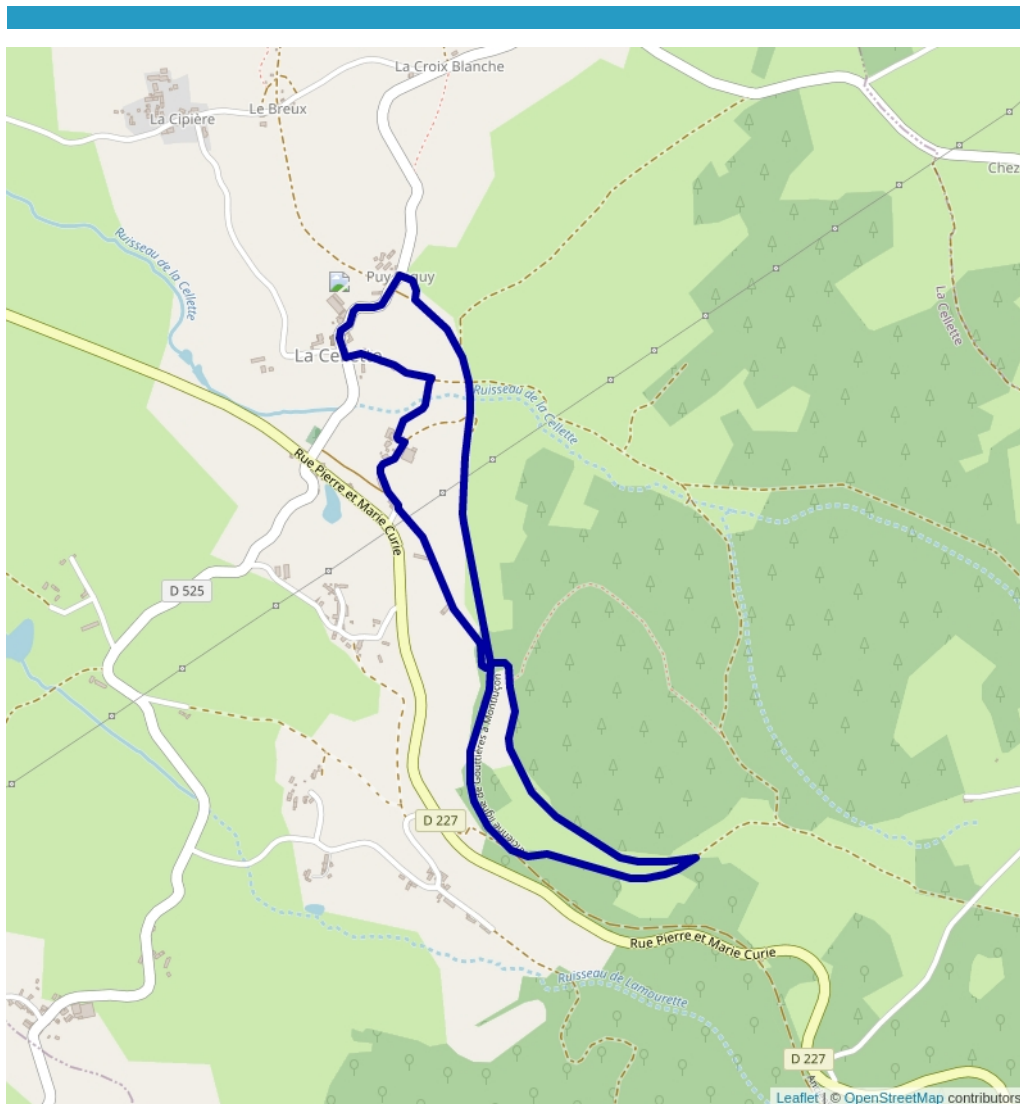


# Balade à La Cellette

Proposé par :  
**Office de tourisme des Combrailles**  
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage  
d'activités touristiques qui vous fait voyager"  
[www.cirkwi.com/circuit/381326](http://www.cirkwi.com/circuit/381326)



5.00 km  
 2h  
 maxi 696 m  
 mini 581 m  
Très facile

Avec la collaboration d'auteurs-dessinateurs de l'enfance-jeunesse résidents secondaires sur le territoire, Gilles Bonotaux et Hélène Lasserre, des randonnées familiales avec support de jeux pour les enfants ont été réalisées pour de belles découvertes.

Les jeux visent à s'amuser avec l'environnement général (écologique, paysager, patrimonial) des circuits de randonnée. Ces derniers durent environ 2 heures, jeux compris, soit environ 5 km. Chaque commune à sa balade (Château-sur-Cher, La Cellette, Saint-Maurice-près-Pionsat, Bussières-près-Pionsat, Pionsat, Le Quartier, Saint-Hilaire, Roche-d'Agoux, Saint-Maigner et Vergheas).



Les supports de jeux sont disponibles gratuitement en téléchargement sur le site internet de l'Office de tourisme des Combrailles.

**Contact :** Site web : <https://www.tourisme-combrailles.fr>

**Période d'ouverture :** Toute l'année.

**Conditions d'accueil des animaux :** Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore...). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que le pays des Combrailles conserve son cadre de vie agréable et conviviale.

**Compléments de localisation :** Départ de la balade devant l'église de la Cellette sur la D525. Suivre le balisage du blaireau rouge pendant votre randonnée.